

CHANCELLERIE D'ÉTAT
BUREAU DE LA COMMUNICATION

Transfert des filières techniques du CPLN au CIFOM, au Locle Remerciements aux enseignants

A la suite du déplacement d'une partie de l'Ecole technique du CPLN, à Neuchâtel, sur le site de l'École technique du CIFOM, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) a tenu à remercier les enseignantes et les enseignants concernés. Une cérémonie de remerciement a été organisée à leur intention mardi 13 novembre 2012 dans les locaux du CIFOM, au Locle.

En cette rentrée scolaire 2012, les enseignants de l'Ecole technique du Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (ET-CIFOM) au Locle ont connu de nombreux changements: nouveaux locaux, nouveaux collègues, et nouveaux projets.

Ces nouvelles affectations résultent de l'acceptation par le Grand Conseil le 26 mai 2010 d'un crédit de 4,2 millions de francs relatif au transfert des filières techniques du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) à Neuchâtel, au CIFOM du Locle. Ce sont donc tous les futurs techniciens ES neuchâtelois en automation, en électronique, en informatique, en microtechnique et en systèmes industriels qui se forment désormais dans les Montagnes neuchâteloises, de même que tous les apprentis dessinateurs-constructeurs industriels.

Les enseignants concernés n'ont ménagé ni leur engagement, ni leurs efforts pour que ce transfert se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi a ainsi souhaité les remercier tout particulièrement pour leur engagement et leur pleine collaboration. Quelque 40 enseignants et collaborateurs administratifs et techniques se sont ainsi vu remettre par le chef du DECS une attention symbolique marquant la reconnaissance du Conseil d'Etat.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00. Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation, tél. 032 889 69 40.

Neuchâtel, le 13 novembre 2012